

25048 Code INSEE	VILLE de BAVANS 25 550 Commune	DM 2013
---------------------	-----------------------------------	---------

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

## DECISION MODIFICATIVE N° 1

## Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	22
Nombre de suffrages exprimés	27
VOTES : Contre	0
Pour	27
Date de convocation :	23/05/2013

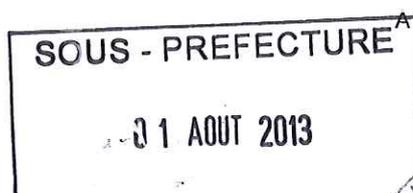
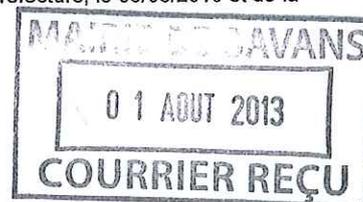
L'an deux mille treize, le six juin, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.

Présents : Tous les membres en exercice. PETIT Betty a donné procuration à KNEPERT Pierre, CLAUDON Pierre a donné procuration à MARTINO Jean-Luc, JACQUOT Laurent a donné procuration à BELZ Christian, PERRON Danièle a donné procuration à PARRAIN Carole, AUDOUZE Yann a donné procuration à MAKSOUD Mourad.

Objet : Virement de crédits permettant le règlement de l'assurance "globale chantier" 13 logements école du Centre

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 616-70 : Primes d'assurances		18 010.00 E
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>		<b>18 010.00 E</b>
D 023-01 : Virement section investissement	16 975.00 E	
<b>TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>16 975.00 E</b>	
D 2313-101-70 : 13 LOGEMENTS - CENTRE	16 975.00 E	
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>16 975.00 E</b>	
R 021-01 : Virement de la section de fonct	16 975.00 E	
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.</b>	<b>16 975.00 E</b>	
R 7552-70 : Prise en charge budgets annexes		1 035.00 E
<b>TOTAL R 75 : Autres produits gestion courante</b>		<b>1 035.00 E</b>

Certifié exécutoire par Monsieur Pierre KNEPERT, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 06/06/2013 et de la publication le 06/06/2013.



À BAVANS, le 06/06/2013.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

ELIARD



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 06/06/2013

Publiée le 06/06/2013

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire